

# Séance d'information sur l'ECG

Mercredi 8 mai 2019

## TRANSFERTS

Accueil  
Ecole de culture générale  
Henry-Dunant



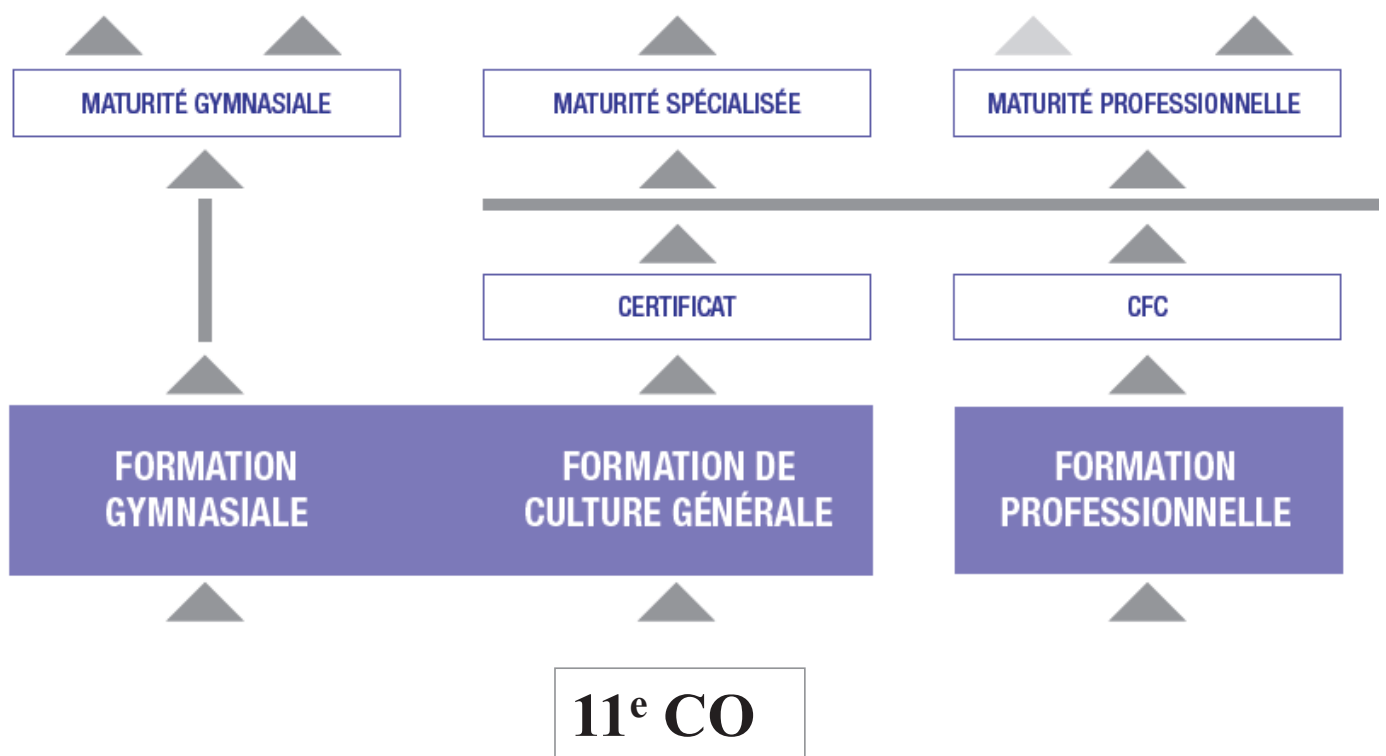


**Avant de quitter la salle, n'oubliez pas d'inscrire vos nom, prénom, école de provenance, numéro de téléphone portable et adresse E-mail sur les listes ad hoc et de **prendre une enveloppe.****

# Objectifs de cette présentation

- **Présentation** de l'École de culture générale : *titres délivrés par l'ECG, structure de l'ECG, OSP, Travail Personnel de Certificat, stages, encadrement des élèves...*
- **Offres de formations professionnelles tertiaires** faisant suite au certificat ou à la maturité spécialisée;
- **Bien choisir sa réorientation** : vérifier que son projet professionnel est en adéquation avec les formations tertiaires faisant suite à l'École de culture générale.
- Normes de transfert **2019**

# Titres délivrés au Secondaire II



# STRUCTURE DE L'ECG

*Certificat de maturité spécialisée, dans un domaine professionnel spécifique*

4

Maturité spécialisée : arts et design, communication-information, musique, pédagogie, santé, travail social et théâtre

Travail de maturité spécialisée

*Certificat de culture générale, avec option spécifique préprofessionnelle (OSP)*

3

Cours en disciplines communes  
65%

OSP  
30%

OC  
5%

2

Cours en disciplines communes  
75%

OSP  
20%

OC  
5%

1

Cours en disciplines communes  
100%

Stage de 2 semaines pour obtention du certificat

Travail personnel de certificat

# LES DISCIPLINES COMMUNES À L'ECG

Français  
 Mathématiques  
 Langues étrangères I  
 Langues étrangères II

1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
X	X	X
X	X	X
X	X	X
X	X*	

Epreuve de fin d'année en  
 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>  
 Examen de certificat en 3<sup>e</sup>

Arts (2<sup>e</sup> année sauf si OSP Arts)  
 Informatique  
 Philosophie  
 Sciences expérimentales  
 (2<sup>e</sup> année sauf si OSP Santé)  
 Sciences humaines  
 (2<sup>e</sup> année sauf si OSP Socio-éducative)  
 Sport

1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
X	X*	
X		
		X
X	X*	
X	X*	
X	X	X

\* La note attribuée en  
 2<sup>e</sup> année est acquise  
 pour le certificat

# LES OPTIONS SPÉCIFIQUES PRÉPROFESSIONNELLES DE L'ECG

Arts

Communication-Information

Santé

Socio-éducative

# LES DISCIPLINES DES OSP DE L'ECG

<b>Arts et design</b> <b>Arts - musique</b> <b>Arts - théâtre</b>	<b>Communication – information</b>	<b>Santé</b>	<b>Socio-éducative</b>
<p><b>Ateliers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• arts</li> </ul> <p><b>ou</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• musique</li> </ul> <p><b>ou</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• théâtre</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• histoire de l’art visuel, de la musique, du théâtre</li> <li>• atelier interdisciplinaire</li> <li>• approfondissement artistique personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• langues étrangères</li> <li>• informatique</li> <li>• multimédias</li> <li>• sociologie des médias</li> <li>• gestion et comptabilité</li> <li>• économie et marketing</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Séjour linguistique à l’étranger obligatoire</li> <li>❖ Certificat international de langue de niveau B1 dans une langue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• physique</li> <li>• chimie</li> <li>• biologie</li> <li>• psychologie</li> </ul> <p><b>ou</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• santé publique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• géographie</li> <li>• histoire</li> <li>• sociologie</li> <li>• psychologie</li> <li>• droit</li> <li>• économie politique</li> <li>• politique et citoyenneté</li> </ul>



→ ► **OSP arts** → ►

<p><i>Maturité spécialisée arts et design (MSAD)</i></p> <p>+ <i>concours d'admission</i></p> <p>Haute Ecole d'Art et de Design (<b>HEAD</b>)</p>	<p><i>Maturité spécialisée musique (MSMU)</i></p> <p>+ <i>concours d'admission</i></p> <p>Haute Ecole de Musique (<b>HEM</b>)</p>	<p><i>Maturité spécialisée théâtre (MSTH)</i></p> <p>+ <i>concours d'admission</i></p> <p><b>La Manufacture</b> – Haute Ecole des Arts de la Scène (Lausanne)</p>	<p><i>Certificat de culture générale option arts</i></p> <p><b>Ecoles supérieures (ES)</b></p>
<p>Architecture d'intérieur Communication visuelle Design bijou Design mode Arts visuels Cinéma</p>	<p>Musique (instrumentiste, compositeur) Musique et mouvement (rythmicien)</p>	<p>Bachelor Théâtre : comédien Bachelor Danse contemporaine 18 ans minimum ! 20 heures de pratique hebdo. à justifier pour le concours</p>	<p>Educateur(trice) de l'enfance</p>
<p>Sous réserve des dispositifs propres à la HEAD, à la HEM et à la HETSR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- niveau primaire: enseignement du dessin, de la musique ou de la rythmique</li> <li>- niveau secondaire: enseignement de la musique, de la diction, de l'art dramatique, des métiers du spectacle</li> </ul>			

# OSP communication-information

<p><i>Maturité spécialisée communication- information (MSCI)</i></p> <p><b>Haute Ecole Spécialisée (HES)</b></p>	<p><i>Certificat de culture générale option communication- information</i></p> <p><b>Ecoles Supérieures (ES)</b></p>
<p>Information documentaire (HEG) Informatique de gestion (HEG) Tourisme (HES-SO Valais - filière tourisme)</p>	<p>Restauration et hôtellerie (EHG - Ecole Hôtelière de Genève)</p>


**OSP santé**

<i>Maturité spécialisée santé (MSSA)</i>	<i>Certificat de culture générale OSP santé</i>
<b>Haute Ecole de Santé (HEdS)</b>	<b>Ecoles supérieures (ES)</b>
<p>Soins infirmiers Sage-femme* Nutrition et diététique* Technique en radiologie médicale Physiothérapie* Ergothérapie (Lausanne)* Ostéopathie (Fribourg, biling. Fr/All)*</p> <p>* Filières à régulation</p>	<p>Soins Ambulanciers Hygiéniste dentaire Podologue Orthoptiste Technicien-ne en analyses biomédicales Technicien-ne en salle d'opération (Lausanne)</p>

# OSP socio-éducative

<p><i>Maturité spécialisée travail social (MSTS)</i></p> <p><b>Haute Ecole de Travail Social (HETS)</b></p>	<p><i>Maturité spécialisée pédagogie (MSPE)</i></p> <p><b>Haute Ecole Pédagogique (HEP)</b> (Fribourg, Valais, Vaud)</p>	<p><i>Certificat de culture générale OSP socio-éducative</i></p> <p><b>Ecole supérieure (ES)</b></p>
<p>Service social* Education sociale* Animation socio-culturelle*</p> <p>Thérapeute en psychomotricité* (examen complémentaire)</p> <p>* Filières à régulation</p>	<p>Enseignant-e dans les classes primaires [degrés HarmoS 1 à 8]</p>	<p>Educateur-trice de l'enfance</p>

# LES MATURITÉS SPÉCIALISÉES

**Durée de la formation :** un an

**Fonction :** donner accès à la HES correspondante à l'OSP choisie

**Contenus généraux :**

➤ une expérience pratique sous forme de **stages professionnels**, d'ateliers et/ou de cours complémentaires ;

➤ un **travail de maturité**, comprenant une soutenance.

- ◆ Moyenne des disciplines de l'OSP : exigence de la note minimale de 4.0
- ◆ Des bases solides dans les autres disciplines :
  - français : **objectif** minimum de 4.5
  - travail personnel : **objectif** minimum de 4.5
  - langues : **objectif** minimum de 4.5
  - mathématiques : **objectif** minimum de 4.5
- ◆ **Exigences supplémentaires pour la MS**  
**pédagogie:** note minimale de 4.0 en français, mathématiques, anglais, allemand et travail personnel de certificat - obligation d'étudier l'allemand en 3<sup>e</sup>.

# Passerelle DUBS

---

La passerelle Dubs est une année de cours préparatoire à un examen complémentaire.

Certificat MS + examen complémentaire Dubs réussi = admission dans une Haute Ecole Universitaire.

La passerelle Dubs s'adresse aux candidat-e-s qui ont un projet d'études universitaires (5 ans d'études au minimum après le certificat de l'ECG), une solide motivation, de très bons résultats scolaires et d'excellentes méthodes de travail.

- **Disciplines d'examen :**

- Français
- Allemand ou anglais (niveau B2 selon CECR)
- Mathématiques
- Sciences expérimentales (biologie, chimie, physique)
- Sciences humaines (histoire, géographie)

- **Recommandations à l'admission :**

- Allemand (niveau B1 selon CECR)
- Anglais (niveau B1 selon CECR)
- Bon niveau en français et en mathématiques

# TRAVAIL PERSONNEL de CERTIFICAT (TPC)

- Introduit en 2<sup>e</sup> année et réalisé en 3<sup>e</sup> année
- Recommandé dans le domaine de l'OSP, particulièrement en arts

## **FORME :**

Recherche écrite, portant sur une problématique élaborée par l'élève.  
Le travail personnel inclut une part de recherche personnelle (interview, enquête, réalisation artistique, ...)

## **OBJECTIFS :**

Apprendre à définir un sujet  
Travailler de manière autonome  
Conduire une recherche / réalisation artistique  
Proposer un regard personnel  
Défendre son travail lors d'une soutenance orale

## TRAVAIL PERSONNEL de CERTIFICAT (TPC)

Les élèves transférés en 3<sup>e</sup> année doivent prévoir de fournir un travail conséquent **durant l'été** afin d'établir leur fiche de projet (définition de leur sujet) dès la rentrée.



Les indications leur seront données lors de la confirmation des inscriptions le 27 juin.

Voir : Site officiel des écoles d'attribution  
(documents pour le travail personnel)

Le document mis à jour sera distribué le 27 juin 2019 lors de la confirmation des inscriptions.



# Stages

- Entre votre inscription à l'ECG et la rentrée en 3<sup>e</sup> année, **10 jours de stage obligatoires**: 5 jours en 1<sup>re</sup> année et 5 jours en 2<sup>e</sup> année
- Pendant les vacances
- Rapport de stage (un exemplaire dans votre enveloppe) à compléter par l'élève et par l'entreprise et attestation de l'entreprise, à transmettre au bureau des stages.
- **Pour les 2<sup>e</sup> année** : effectuer au moins 5 jours dès votre inscription, **durant les vacances**
- **Pour les 3<sup>e</sup> année** : effectuer 10 jours dès votre inscription, **durant les vacances**

# Les clés du



- Goût pour les études
- Persévérance dans les apprentissages
- Curiosité pour les métiers de l'humain
- Aptitude à s'organiser
- Soutien des parents


# Et pour encadrer les élèves...

## Suivi individualisé des élèves

- suivi des absences
- deux bulletins scolaires
- dépannages
- "répétitoires" de fin d'année (avant les épreuves et examens)
- bureau des stages
- réseau médico-psycho-social

# L'ECG l'an prochain...

OPTIONS SPECIFIQUES PREPROFESSIONNELLES (OSP) PAR ETABLISSEMENT (Année scolaire 2019-2020)						
	Arts & Design	Arts - Musique	Arts - Théâtre	Communication - Information	Santé	Socio-éducative
Ella-Maillart	x				x	x
Jean-Piaget	x	x	x		x	x
Henry-Dunant	x			x	x	x
Aimée-Stitelmann				x (atelier anglais)		x
Madame de Staël					x	x

 Un changement d'OSP entre la rédaction de l'avis de Transfert et la confirmation d'inscription risque d'entraîner un changement du lieu d'inscription. De fait, la démarche en orientation – avant la rédaction de l'avis de transfert – prend tout son sens.

# Principes d'un transfert

- ↳ Durant son cursus au Secondaire II, un élève ne peut bénéficier que **d'un seul transfert** au sein des filières CdG, ECG, CFP commerce plein temps.
- ↳ Un élève qui a déjà bénéficié d'un transfert dans ces filières doit se réorienter vers une formation professionnelle plein temps (hors EC) ou duale.
- ↳ Un élève transféré dans le **même degré** est considéré comme **redoublant**.

# TRANSFERT À L'ECG

Un transfert se fait après une année scolaire complète.

**Dans le cas où vous avez interrompu votre année scolaire, vous devez nous rencontrer en fin de séance.**

# Démarches à effectuer lors d'un transfert

- **Prendre rdv avec un conseiller d'orientation de l'OFPC** pour faire une démarche complète en orientation et pour définir si l'ECG correspond à votre projet professionnel
- **Prendre contact avec le doyen responsable des transferts de votre école de provenance** (document de transfert à remplir et à adresser à l'école de destination)
- Effectuer **un stage dans le domaine choisi** pour valider votre choix (10 jours de stage demandés à l'ECG après votre inscription)
- **Vérifier les normes de transfert** de votre école à l'ECG
- **Confirmer votre inscription selon les indications du lieu fournies par le doyen-transfert de votre école de provenance**

# Conditions d'admission à l'ECG

- **En provenance de 1<sup>e</sup> du CdG ou 1<sup>e</sup> MP (Commerce) non promu en 2<sup>e</sup>**  
Pour être admis en 2<sup>e</sup> :
  - 1) avoir terminé l'année
  - 2) avoir un total de minimum de 12.0 (français, mathématiques et 2 langues)
- **En provenance de 2<sup>e</sup> du CdG non promu en 3<sup>e</sup>, admis en 3<sup>e</sup> ECG si année terminée, avec 3.0 au minimum en français, maths et 2 langues**  
Restrictions pour les élèves de 2<sup>e</sup> de MP (Commerce) :  
*pas d'inscription possible en 3<sup>e</sup> année*
- **En provenance de 3<sup>e</sup> du CdG**  
Admission automatique en 3<sup>e</sup> année

**Règle générale :** chaque situation d'élève doit être examinée, notamment en cas de redoublement. <sup>24</sup>



# Conditions d'admission à l'ECG

## En provenance de 1<sup>e</sup> CFCi (Commerce)

Pour être admis en 2<sup>e</sup> :

1) avoir terminé l'année

2a) être PROMU en 2<sup>e</sup> CFCi-E avec un total minimum de 16.0 (fr. + math. + 2 langues)

si NON PROMU :

- un total minimum de 16.0 (français + math. + 2 langues)

- pas plus de 2 moyennes inf. à 4.0 (autres que E&S et ICA)

2b) être PROMU en 2<sup>e</sup> CFCi-B avec un total de 15.0 (français + math. + anglais) et examen réussi dans la 2<sup>e</sup> langue

➡ sinon, redoublement de la 1<sup>e</sup> année à l'ECG

**Règle générale :** chaque situation d'élève doit être examinée, notamment en cas de redoublement. 25

# Conditions d'admission à l'ECG

## **En provenance de 2<sup>e</sup> CFCi (Commerce)**

Pour les CFCi-E : admission automatique en 2<sup>e</sup> année

Pour les CFCi-B :

1) avoir terminé l'année

2) avoir un total minimum de 12.0 (français + math. + anglais) et examen réussi dans la 2<sup>e</sup> langue

**Règle générale :** chaque situation d'élève doit être examinée, notamment en cas de redoublement. 26

# Procédure en vue d'une inscription à l'ECG



**L'ECG Henry-Dunant ne sera pas forcément l'établissement d'attribution pour la rentrée 2019-2020.**

- **Jeudi 27 juin** : confirmation de l'inscription dans l'établissement indiqué par votre doyen (changement d'attribution possible durant l'été), de **8h30 à 11h30** (selon convocation).
- **Documents indispensables le 27 juin : avis de transfert** (envoyé par le doyen de votre école de provenance au doyen des transferts de l'école d'inscription, bulletins de l'année scolaire 2018-2019 et années antérieures (au CdG ou à l'EC), bulletins scolaires de 11<sup>e</sup> CO (pour ceux qui viennent de CFP), documents d'identité. **La présence d'un représentant légal est indispensable pour les mineurs.**
- Chaque élève souhaitant s'inscrire en 2<sup>e</sup> ou en 3<sup>e</sup> année devra avoir réfléchi à l'option spécifique préprofessionnelle choisie (Arts, Communication-Information, Santé ou Socio-éducative).

# Contenu de l'enveloppe

**Pour les élèves transférés en 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>**

- Convocation pour le 27 juin
- Conditions d'admission à l'ECG
- Instructions pour les stages
- Formulaire de rapport de stage
- Informations "options spécifiques préprofessionnelles"
- Listes de sites internet utiles
- Informations sur les langues 2<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup>
- Informations sur le travail personnel 3<sup>e</sup>

**La présentation PPT de ce jour sera très prochainement disponible sur le site :  
<https://edu.ge.ch/site/henrydunant/>**

# QUESTIONS

**Avant de quitter la salle, n'oubliez pas d'inscrire vos nom, prénom, école de provenance, numéro de téléphone portable et adresse E-mail sur les listes ad hoc et de prendre une enveloppe.**

